

ORDRE DE L'HONNEUR et de la MÉMOIRE VENDÉENNE
(O.H.M.V)
Association des Fils et Filles Descendant(e)s
des Victimes du Génocide Vendéen
(F.D.V.G.V)

Les Sables d'Olonne, le jeudi 3 mars 2016

Jean-Henry BOUFFARD
Secrétaire Général

à

Monsieur Yves AUVINET
Président du Conseil Départemental de Vendée
Hostel du Département
40, Boulevard Maréchal Foch
85923 La Roche sur Yon Cedex 9

Objet : Action relatif au Génocide Vendéen.
Référence : Ossements découvert au Mans.

Monsieur le Président,

Afin de vous aider dans votre mission pour l'accueil des ossements des 154 victimes du MANS, nous nous sommes permis de nous rapprocher de Monseigneur CASTET évêque de Luçon à qui nous apportons un soutien total en ce qui concerne l'approche liturgique de la cérémonie.

Cet évêque du SUD VENDEE nous apparaît comme étant l'homme indispensable pour cette cérémonie. En effet, la bataille initiale dite « du Pont Charrault » qui a déclenché la fureur des révolutionnaires le 19 mars 1793 s'est déroulée au SUD VENDEE. La présence de Monseigneur CASTET sera donc pour les habitants de l'évêché de Luçon (le plus crotté de France d'après RICHELIEU qui a été également en charge des âmes à Luçon) le représentant et le trait d'union qu'il convient pour toute la Vendée. Cérémonie ou chacun pourra faire son travail de deuil et de commémoration pour cette page tragique de notre histoire.

Nous avons déjà également sensibilisé dans ce sens le député MOREAU de la Vendée Littorale.

Nous désirons également Monsieur le Président vous entretenir d'une requête d'habitants de la Vendée SUD âgés ayant des difficultés à se rendre au nord du département. Si nous convenons d'un accueil principal au Nord Vendée, pour satisfaire la demande légitimes d'habitants de l'arrondissement de Fontenay le Comte (dans lequel s'est déroulé 20 % des batailles ? Chef lieu du Bas Poitou) ne serait-il pas possible que quelques ossements soient distraits du monument principal et déposés dans un objet habituel dans ce genre de situation. A savoir par exemple un coffre bronze doré avec vitre déposé dans un monument religieux en Vendée SUD ?

Le prince Jean D'Orléans prétendant à une restauration monarchique parlementaire au trône de France nous a fait part qu'il soutient un tel projet (voir lettre jointe).

Je me permettrais de rappeler simplement que les massacres n'ont pas eu lieu que dans le bocage. Il y a eu la Chataigneraie, Luçon, Fontenay le Comte, Mervent, Saint Laurs, etc. Vous pourrez en consultant mon site internet découvrir les nombreux endroits en Vendée où les habitants ont souffert dans leur chair et leur foi. Cela serait un beau témoignage de concorde, de fraternité, et d'apaisement Vendéen dans cette communion du souvenir de nos aïeux.

Je vous d'agréer, Monsieur le Président, mes respectueuses salutations.

Jean-Henry BOUFFARD
Secrétaire Général

